

13 avril 2009

## Le traitement des entreprises en difficulté expliqué

**COLLOQUE** Sur le campus de La Garde, l'Institut d'administration des entreprises a organisé une journée d'information et d'échanges

Il n'est pas rare qu'une entreprise connaisse des difficultés financières, économiques ou sociales. Une multitude de textes juridiques sont cependant susceptibles de l'aider.

« Jusqu'à présent, ils manquaient de lisibilité et s'entrechoquaient parfois », explique Me Bonvino-Ordioni, avocat au barreau de Toulon.

### Loi protectrice

Récemment modifiée, la loi de juillet 2005, dite loi de sauvegarde, offre des possibilités méconnues que le colloque organisé, la semaine dernière, par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) sur le campus de La Garde entendait bien mettre en avant. « Il s'agit de montrer que



Avec des intervenants couvrant tout le champ de la procédure collective, le colloque de l'Institut administratif des entreprises sur le traitement des entreprises en difficulté a démontré que la loi offrait des outils pour aider les entrepreneurs. (Photo M.J.)

l'on n'envisage plus la procédure collective comme le fantôme de la justice qui fait peser un gros nuage noir

au-dessus de l'entreprise mais comme un outil de gestion que l'entrepreneur doit connaître », détaille Vin-

cent Ordioni, enseignant à l'IAE. L'entrepreneur, justement, fut le grand absent de ce colloque auquel, en

revanche, une bonne centaine de professionnels du droit a assisté. Il faut dire que l'ordre des avocats avait validé cet événement universitaire au titre de la formation continue...

### Tous les acteurs présents

Inaugurée par Ange Peccarella, président du tribunal de commerce, cette journée d'information et d'échanges a donné la parole à l'ensemble des acteurs de la procédure collective : avocats, magistrats, mandataires judiciaires et experts comptables. Loin des théories abscones, tous ont su exposer concrètement les ressources protectrices de la loi.

M.J.

■ université du sud

## Journée africaine sur le campus



Vendredi, avec le soutien de l'Université du Sud Toulon-Var, l'association Balafon a organisé une journée de découverte de la culture africaine. (Photo M.J.)

À l'université du Sud Toulon-Var, l'association Balafon est connue et appréciée pour l'aide qu'elle apporte aux étudiants internationaux, aussi bien dans leurs démarches administratives que pour faciliter l'intégration de chacun.

### Photos, artisanat...

Vendredi, avec « La journée africaine », il s'agissait de « faire connaître la culture d'un continent fortement représenté sur le campus », ainsi que l'a souligné le secrétaire général de l'association, Ali Marfousse. Dans le hall du bâtiment S, aux côtés des tableaux d'Isabelle Laroche-Moretto, on pouvait admirer des instruments de musique traditionnels, des objets d'artisanat et des photos.

Tout ce qu'il fallait, en fait, pour attiser la curiosité des uns, raviver les souvenirs des autres, et surtout sus-

citer des échanges. Sans compter que durant la pause méridienne, les organisateurs ont invité les visiteurs à déguster des spécialités sénégalaises, ivoiriennes, nigériennes, guinéennes, maliennes et congolaises.

### Bientôt du soutien scolaire ?

Un voyage épicé que bien des étudiants rêvent de poursuivre sur place. Mais comme une soirée internationale a immédiatement succédé à cette journée de découverte, c'est en se déhanchant sur des musiques du monde que le rêve s'est poursuivi. Un succès de plus pour l'association Balafon, qui se concentre maintenant sur des projets d'animations hebdomadaires ou même de soutien scolaire à destination des élèves varois.

M.J.